

19 novembre : Journée Mondiale des Toilettes

## ***Journée Mondiale des Toilettes : Le manque de toilettes tue !***

**Aujourd'hui encore, l'accès à des toilettes est loin d'être assuré dans de nombreuses régions du monde : 2,5 milliards de personnes en sont privées, soit 36 % de la population mondiale. Un problème qui a des répercussions sanitaires alarmantes : chaque année dans le monde, 2 millions d'enfants de moins de cinq ans décèdent de la diarrhée, causée principalement par un manque d'assainissement et d'hygiène.**

### **Manque de toilettes : des conséquences alarmantes**

En l'absence de toilettes, la manière alternative de se soulager (en pleine nature, dans des sacs plastiques, à proximité d'habitations ou de points d'eau) engendre de graves risques sanitaires.

Les excréments, réservoirs à microbes, se retrouvent à la portée des adultes et des enfants, des animaux et des insectes, et contaminent les cours d'eau. Cette ingestion ou ce contact avec une eau polluée par les excréments est mortelle. Les maladies hydriques (comme la diarrhée, le choléra, la typhoïde, etc.) font chaque année des millions de victimes.

L'absence d'assainissement a aussi un effet néfaste sur la scolarisation des enfants, surtout des filles qui, à l'âge de la puberté, quittent l'école car leur dignité n'est plus assurée.

Les conséquences économiques du manque de toilettes à l'échelle d'un pays sont également lourdes : les pertes dues aux dépenses de santé et aux pertes de productivité sont ainsi estimées à 260 milliards de dollars par an.

Sans oublier les impacts négatifs sur l'environnement.

### **CHIFFRES CLES**

- **2,5 milliards de personnes** sont sans accès à un assainissement de base, soit 47% de la population mondiale. (1)

- **2 millions de décès** d'enfants de moins de cinq ans par an sont causés par les maladies diarrhéiques, dues en grande partie à un manque d'assainissement et d'hygiène. (2)

- **260 milliards de dollars** : ce sont les pertes économiques dues chaque année à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement (pertes de temps et de productivité et pertes dues aux maladies et dépenses médicales). (3)

- **5,5 dollars** : Chaque dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'assainissement rapporte 5,5 dollars du fait des gains de productivité au travail et des économies de traitement médical. (3)

### **La cible pour l'assainissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement sera loin d'être atteinte en 2015 !**

En 2000, lors de l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à des services d'assainissement de base d'ici à 2015 (OMD 7c). En outre, le 28 juillet 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies a reconnu le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'Homme. Pourtant, l'OMD pour l'assainissement sera loin d'être atteint en 2015. Même si 1,8 milliards de personnes ont accédé à des installations sanitaires améliorées depuis 1990, au rythme actuel de progression, la couverture ne sera que de 67 % en 2015, bien loin des 75 % nécessaires pour atteindre la cible (1) !

Malgré cette situation alarmante, l'assainissement n'est souvent pas considéré comme une priorité. Sujet tabou, les décideurs politiques tendent à penser qu'il relève de la sphère privée et non publique, ce qui freine le développement de plans d'actions spécifiques. En outre, le manque de financements nationaux et internationaux consacrés à l'assainissement est un obstacle au développement de programmes d'accès. Selon l'OMS, 190 milliards de dollars d'investissements sont nécessaires chaque année, jusqu'en 2015, afin d'atteindre la cible eau et assainissement des OMD dans toutes les régions (3). Or, le

montant de l'aide au développement pour l'eau et l'assainissement était seulement de 7,8 milliards de dollars en 2010 (4).

## **Face à cette crise de l'assainissement, les Etats doivent agir et prendre les mesures nécessaires :**

### 1. Mettre en œuvre le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement de manière effective

Le droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement n'aura toute sa signification que lorsqu'il aura été inscrit dans les lois des différents pays et mis en œuvre au niveau local.

### 2. Accroître les financements consacrés au secteur de l'assainissement et améliorer leur ciblage

Il est essentiel que les engagements financiers de la communauté internationale et des gouvernements nationaux soient respectés. Alors que la France a multiplié les déclarations et engagements en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, force est de constater qu'elle a diminué son aide publique au développement bilatérale pour le secteur eau et assainissement de 559 millions d'euros en 2009 à 364 millions en 2010 (dont une baisse des dons de 10 millions d'euros) (5). En outre, cette aide se fait majoritairement sous forme de prêts (86%), ce qui laisse à la marge les populations les plus démunies, vivant en milieu rural ou en périphérie des villes, ainsi que les pays les moins avancés ayant pourtant les plus forts défis à relever.

### 3. Soutenir les Plans nationaux de développement et accélérer leur mise en œuvre

Un appui doit être porté à la mise en œuvre opérationnelle de Plans d'action nationaux pour le secteur de l'eau et l'assainissement. Ces Plans, établis par les Etats, permettent de faire de l'eau et de l'assainissement une priorité, de rassembler tous les acteurs (y compris les financeurs), et de coordonner et planifier leurs efforts en fonction des besoins du pays.

### 4. Améliorer les moyens techniques

Des solutions techniques existent pour apporter des toilettes saines ou des solutions d'assainissement fiables, durables et à faible coût aux 47% de la population mondiale qui en sont dépourvus. Dans ce domaine, les techniques d'assainissement écologique qui permettent de retraiter et de valoriser les excreta humains sont particulièrement prometteuses.

### 5. Mettre l'accent sur la sensibilisation à la problématique de l'assainissement

Il est nécessaire de sensibiliser au problème de l'assainissement afin d'inciter au changement des pratiques. La prise de conscience doit sortir des espaces « experts » pour atteindre les gouvernements du Nord comme du Sud, les citoyens, les médias, les collectivités locales, les professionnels du secteur, etc. Un accent particulier doit être porté sur les communautés locales.

**Aujourd'hui, il est urgent de mettre tous les efforts en œuvre afin de rattraper le retard dans l'atteinte de l'ODD pour l'assainissement. Et alors qu'un cadre pour le développement post 2015 est en cours d'élaboration, il est essentiel de faire de l'assainissement une priorité de l'agenda international, au-delà de l'échéance des ODD.**

---

#### Sources :

(1) *Progrès en matière d'alimentation en eau et d'assainissement, Rapport 2012, JMP (OMS/UNICEF)*

(2) *Rapport humain sur le Développement 2011, PNUD*

(3) *Global costs and benefits of drinking-water supply and sanitation interventions to reach the MDG target and universal coverage. OMS (2012)*

(4) *UN-water global annual assessment of sanitation and drinking-water (GLAAS) 2012 report*

(5) *Etude de la Coalition Eau sur l'APD bilatérale française pour l'eau et l'assainissement, à partir des données de l'OCDE (base SNPC)*